



Cher (s) Partenaire (s),

Tel qu'indiqué dans la dernière édition du bulletin [Info-Travaux](#), le Parc olympique tenait à vous informer plus amplement de la nature des travaux liés à la réfection des dalles du Centre sportif et du niveau 200 du Parc olympique.

Bien que le Parc olympique désire minimiser les impacts de ces travaux et demande aux entrepreneurs de prendre des mesures pour se faire, certains travaux entraînent des inconvénients inévitables tels que mentionnés ci-dessous.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci de noter que les informations contenues dans ce bulletin sont sujettes à changements sans préavis et ne vous sont transmises qu'à titre indicatif sans engagement de notre part.

Réfection des dalles du Centre sportif et du niveau 200 du Parc olympique

Quoi?

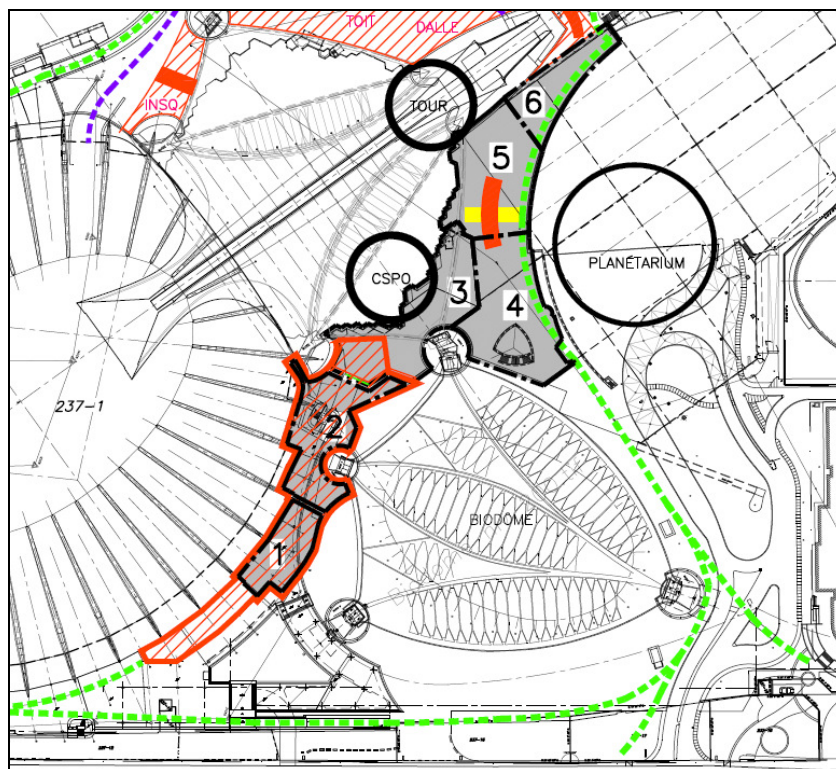
- Démolition des dalles d'usures et des systèmes d'imperméabilisation existants, reconstruction du système d'isolation et d'étanchéité, bétonnage des nouvelles dalles d'usures sur une superficie d'environ 272 000 pi²; le tout dans le but de favoriser l'écoulement des eaux et ainsi assurer la pérennité des installations.
- La dalle située au niveau du sol, allant de la base de la Tour jusqu'à l'entrée vis-à-vis la rue Bennett, en passant par le Centre sportif (ci-après nommée « dalle promenade du niveau 100 »), et la dalle au niveau 200 entourant le Stade olympique du côté de l'avenue Pierre-De Coubertin, jusqu'à la rotonde (ci-après nommée « dalle promenade du niveau 200 »), sont considérées comme prioritaires.
- L'exécution des travaux de réfection de ces deux dalles se fera par phase. Une première phase visera la dalle promenade du niveau 100 et sera exécutée en 2013; et une deuxième phase visera la réfection de la dalle promenade du niveau 200 et sera exécutée en 2014.
- La nature de ces travaux, leurs impacts possibles et l'échéancier de la deuxième phase vous seront communiqués ultérieurement lorsque ceux-ci seront établis.

Première phase : Où et quand?

** Merci de noter que les informations mentionnées ci-dessous, incluant les échéanciers et délais, sont sujettes à changements sans préavis, comme celles-ci peuvent varier pour des raisons hors de notre contrôle.*

- Les travaux de la première phase s'échelonnent du 25 juin 2013 à la fin de l'année 2013 et le plan ci-dessous démontre l'étendue des travaux que le Parc olympique souhaite réaliser dans le cadre de celle-ci.
- Les travaux sont divisés en six sections (numérotées en noir dans le plan ci-dessous). Ainsi, le chantier n'occupera pas toutes les sections à un même moment, comme le périmètre du chantier s'ajustera selon l'avancement des travaux.

- La délimitation en rouge (section 1 et 2) indique la délimitation du chantier qui sera érigée dès que possible, et qui, selon nos estimations, sera libérée à compter du mois de septembre 2013.
- De plus, selon l'avancement des travaux, il est prévu que le chantier pourra s'étendre à une troisième section à compter de la fin du mois de juillet 2013. Lorsque la section en question sera identifiée, nous vous communiquerons l'information dès que possible.
- L'échéancier quant à l'occupation des autres sections est encore à déterminer et variera selon l'avancement des travaux. Nous vous communiquerons les détails dès que possible.
- L'horaire journalier prévu est de 7 h à 16 h. Cependant, il est possible que, de façon ponctuelle, les heures de travail soient allongées pour permettre la réalisation de certains travaux.



Première phase : Quel (s) impact (s) à court terme?



- La **circulation piétonnière** sur le site sera assurée et dirigée grâce à de la signalisation tout au long des travaux.
- Afin d'assurer une expérience adéquate aux visiteurs, nous allons faciliter la redirection de la circulation piétonnière provenant de l'avenue Pierre-De Coubertin et désirant transiter par la zone de chantier, vers le côté Est du Biodôme, via l'avenue Pierre-De Coubertin (indiqué par le tracé en vert sur le plan).
 - De la signalisation sera installée aux endroits stratégiques afin de détourner la circulation piétonnière de façon efficace et naturelle.
- Présence d'inconvénients liés à un chantier de construction (bruit et poussière).
- Légère augmentation du nombre de véhicules routiers pouvant utiliser l'entrée via la rue Bennett (P30).



Légende :



Aucun impact

Source :

Justine Lord-Dufour
Conseillère en communication
justine.lord-dufour@rio.gouv.qc.ca

 Impact mineur	
 Impact majeur	



4141, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec) H1V 3N7
T 514 252-4141
F 514 252-0372



parcolympique.qc.ca

Vous recevez ce courriel à l'adresse test.user@test.domain car vous êtes inscrit à la liste d'abonnés à l'infolettre du Parc olympique.

Si vous ne désirez plus recevoir d'information de la part du Parc olympique, cliquez [ici](#) pour vous désabonner.